



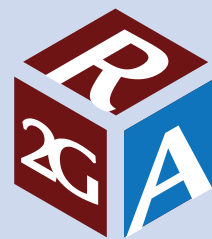
Un texte de référence pour la modernisation de votre administration

Le référentiel général de gestion des archives (R2GA) vous permettra de tirer tous les bénéfices de la mise en place d'une gouvernance de l'information :

 <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/le-delegue-et-le-comite-interministeriel-aux-archives-de-france-0>

Le R2GA, c'est un document stratégique et un volet en ligne mis à jour régulièrement :

- ▶ Une **synthèse** en 4 pages
- ▶ **7 fiches** pour tout savoir
 - 1 Que sont les archives ?
 - 2 Les avantages d'une bonne gestion des archives
 - 3 Le statut d'archives publiques
 - 4 La communication, la diffusion et la réutilisation des archives publiques
 - 5 Le rôle et les responsabilités des services producteurs d'archives publiques
 - 6 le rôle et les responsabilités de l'administration des archives
 - 7 Les stratégies d'archivage
- ▶ Les **interlocuteurs vers qui vous tourner pour toute question** sur l'archivage
- ▶ Un **glossaire des principaux concepts**
- ▶ Un **volet en ligne** (grilles d'audit, préconisations pour la conservation, informations législatives et réglementaires et modèles de documents).



Les archives, **un atout de modernisation** pour votre administration

“ Les archives sont un **vecteur de transparence démocratique** et renforcent la **confiance des citoyens dans l'administration** ”

Vincent Berjot,
délégué interministériel
aux Archives de France



Le développement des technologies de l'information numérique est source de risques : multiplication incontrôlée, modification, falsification, voire disparition totale des données.

L'expertise de l'administration des Archives vous aidera à sécuriser vos projets en contribuant à garantir la qualité et l'authenticité des données.

Fichiers
Données à caractère personnel Dossiers

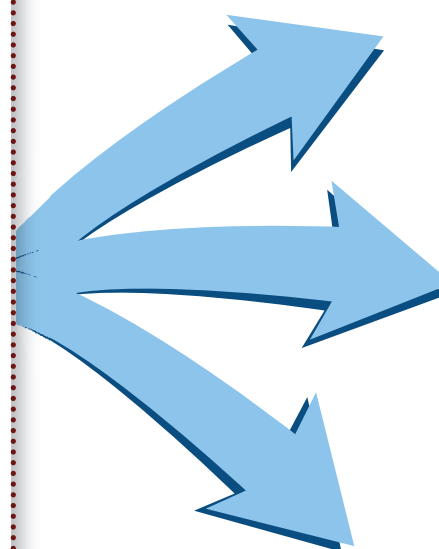
Archives

Documents administratifs

Documents Informations
Courriels

Vous exercez des responsabilités dans une administration centrale, une administration déconcentrée, chez un opérateur ou dans une collectivité territoriale...

... pour toute politique de gestion de l'information, tout projet de dématérialisation, toute démarche d'open data, l'expertise de l'administration des Archives vous sera profitable.



1 Les archives permettent de **GARANTIR LES DROITS** des administrés, mais également de **JUSTIFIER LES ACTIONS** de votre administration.

- Une organisation rationnelle de l'information limite les risques de contentieux.

2 Témoins de l'activité de vos services, les archives sont un **VECTEUR DE TRANSPARENCE** et renforcent la confiance des citoyens dans l'administration. Leur bonne gestion est un **DEVOIR DE SERVICE PUBLIC**.

- À l'ère numérique, une organisation rationnelle de l'information est un moyen incontournable pour répondre encore plus rapidement aux sollicitations des citoyens.

3 Les archives de votre administration constituent un **CAPITAL D'INFORMATIONS** dont l'exploitation est un outil d'**AIDE À LA DÉCISION**.

- Une organisation rationnelle de l'information favorise l'échange et le partage des connaissances pour améliorer l'efficacité de l'administration.